

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Schoelcher, le 07 septembre 2021

Rentrée scolaire : Informations aux parents d'élèves

Au regard de la situation sanitaire, l'accueil des élèves dans les écoles, collèges et lycées de Martinique, est suspendu jusqu'au **vendredi 24 septembre 2021**, inclus.

Ainsi à partir du **lundi 13 septembre**, tous les élèves suivent un enseignement sous forme d'hybridation renforcée pendant 15 jours.

- Dans le premier degré, les élèves sont accueillis **au moins** 1 demi-journée par semaine, en petit groupe - maximum 5 élèves par classe.
- Dans le second degré, les élèves sont accueillis dans leurs classes 1 fois par semaine, au maximum en demi-jauge, pour un temps d'échange et de remédiation avec leurs professeurs et notamment le professeur principal. Le reste du temps, l'enseignement s'organise à distance.
- Durant cette période, les services de **restauration** et les activités **sportives** sont suspendus. Les tenues réglementaires ne sont pas exigées avant le 27 septembre.
- L'apprentissage à distance se poursuit grâce à la **continuité pédagogique**, conformément au plan de continuité élaboré par l'établissement scolaire de votre enfant. Pour les **cours en classes virtuelles**, le professeur communique l'adresse de connexion à chaque élève. Celui-ci poursuit ainsi sa progression. Les parents seront destinataires d'un document expliquant le principe de la continuité pédagogique.
- Un travail est également mené pour réactiver le programme « **Nation Apprenante** » afin de proposer des activités d'enseignement à travers les médias locaux partenaires.
- Le dispositif académique « **Mise à niveau renforcée** » (MINIRE) est réactivé sur toute l'année scolaire 2021-2022. L'objectif de ce dispositif est de permettre à chaque élève d'atteindre le niveau scolaire attendu grâce à des moyens supplémentaires alloués.

A compter du **jeudi 9 septembre**, les informations détaillées concernant la reprise des enseignements sont diffusées via les canaux habituels des écoles et établissements scolaires (appels téléphoniques, ENT - espace numérique de travail, site internet, affichage, presse...). Les parents d'élèves sont invités à prendre contact directement avec les écoles et établissements.

A partir du **lundi 27 septembre** et en fonction des conditions sanitaires, le temps d'enseignement en présence pourra être augmenté avec pour objectif un retour à temps plein des élèves les plus jeunes.

Tout est mis en œuvre dans le but de concilier les intérêts sanitaires et les intérêts scolaires dans le cadre contraint des restrictions imposées.